

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 septembre 2023

Présents : Stéphane Ginevra, Capucine Malbrain, Camille Sanchis , Romain Poyet, Martine Duffaud, Guy Vernet, Guillaume Domecq, Pierre François Léonard

Excusé : Jean-Paul Carlier (procuration à Martine Duffaud)

Absents : Marion Gros-Dumoulin, Gilles Helft

Secrétaire de séance : Pierre François Léonard

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- Eau et assainissement
- Entretien des espaces verts : faysses
- Bilan événement Bivouac
- Circulation et vitesse dans le centre bourg
- Organisation de la réunion publique : rôtie de châtaignes
- Repas des aînés et spectacle des enfants
- Travaux logements communaux : choix de l'architecte
- Questions diverses :
 - Strass et truelles
 - Panneau Pocket : réabonnement
 - Terrassement piste écoquartier
 - Recensement
 - Demande de travaux
 - Voiture communale

1. Eau et assainissement

L'intercommunalité a demandé à chaque commune les données actualisées sur la consommation d'eau et sur l'assainissement pour engager une étude sur les modalités de transfert de compétences éventuel pour 2026

2. Entretien des espaces verts : faysses

En 2020 il y a eu la création de l'atelier-projet Faysses. En 2022, une journée de chantier collectif a été organisée. Les quelques personnes qui composaient l'atelier ne sont plus disponibles pour s'y engager, or les besoins d'entretien des faysses est de plus en plus important : les ronces gagnent du terrain rendant le lieu impraticable, notamment autour des escaliers, ce qui pose problème pour les différents chantiers de restauration des murs prévus.

Qu'est-ce qu'on peut faire ? Pour assurer un entretien correct, il faudrait une ou deux actions par an.

Plusieurs solutions sont envisagées collectivement :

- un aménagement du contrat de Mathieu Rogier n'est pas envisageable, au vu de tout ce qu'il a déjà à réaliser

- les agents sont déjà très occupés ; il faudrait voir s'ils n'ont pas quelques dates disponibles
- Réserver les 1.500 € reversés par les services intercommunaux (puisqu'on ne fait pas appel à eux) pour payer des sous-traitants ; par contre, il n'y a aucun budget pour cette année
- faire un appel d'offre pour que des personnes viennent s'installer sur ces faysses et participer à l'entretien (il y a eu des demandes pour du maraîchage)
- organiser une journée d'animations autour des faysses (avec le soutien du Comité d'Animation de Chirols), avec des activités d'entretien

Ces propositions vont être mises à l'étude.

3. Bilan événement Bivouac

Le week-end du 15 juillet, a eu lieu l'événement Gros Bivouac, organisé par l'association Bivouac (représentée ce soir par Alex Malfait), installée à Chirols, à l'occasion de ses 10 ans. Il s'agissait d'une rencontre de 3 jours autour de réseaux de paysagistes, pour expérimenter une manière originale d'aménager l'espace public, avec une mise en pratique autour d'ateliers dans le parc de l'écomusée, pour la fabrication de mobilier utilisant le bois des épicéas abattus au printemps.

L'association a donné pour 1.600 € de bois de Douglas (pour les montants des tables), la mairie a payé la quincaillerie et les plateaux en épicéa ont été sciés avec l'aide et les machines de l'association Grand-Mère-Scie. Un premier entretien de conservation a été fait avec de l'huile de lin. (NB : il faut envisager d'isoler les pieds du sol pour l'hiver).

150 personnes étaient présentes, venant d'un peu partout en France. Une programmation culturelle était proposée, ainsi qu'un plateau radio diffusion en semi-direct des témoignages et des échanges sur la question des communs en milieu rural.

L'idée générale a été de renouer avec une certaine tradition populaire et initier des actions similaires pour plus tard.

4. Circulation et vitesse dans le centre bourg

Une habitante nous interpelle sur sa préoccupation de voir des voitures (et utilitaires) arriver trop rapidement dans l'entrée haute du centre-bourg.

Sans contredire ce qui a été constaté ponctuellement par de nombreux habitants, les relevés demandés à la DDT il y a quelques mois disent qu'il n'y pas tant de dépassement limite de vitesse que ça... pas suffisamment pour engager des travaux de ralentisseurs aux entrées du bourg. Les services des routes insistent également pour expliquer qu'il serait inefficace de prévoir un aménagement type chicane compte tenu d'une chaussée déjà contraignante.

5. Organisation de la réunion publique : rôtie de châtaignes

La date retenue pour cet événement est le vendredi 20 octobre à 18h30, à la salle polyvalente.

Son intitulé exact est : « Rencontre autour d'une rôtie de châtaignes ».

L'organisation pratique est en bonne voie : 20 kg de châtaignes provenant de divers producteurs locaux, récupération d'au moins deux « brûleurs » (?). On demande à des volontaires de venir aider à fendre les châtaignes la veille (jeudi 19 à 17h, salle polyvalente).

Le conseil municipal présentera aux habitants les différents projets réalisés, en cours ou en prévision.

6. Repas des aînés et spectacle des enfants

Le repas est prévu pour le dimanche 10 décembre à midi (salle polyvalente). Tous les conseillers municipaux sont priés d'être présents, dans la mesure de leurs disponibilités. Comme l'an dernier, c'est le traiteur Gros Papa qui a été retenu.

Il faut aussi envisager de préparer un colis pour les aînés qui ne peuvent pas se rendre au repas, sachant que l'ADAPEI ne va être en mesure de le faire cette année. Un choix de produits locaux est à l'étude, pour un montant équivalent à celui du repas.

Pour le spectacle des enfants, nous disposons d'un budget de 500 à 600 euros. Le Comité d'Animation, comme par le passé, va aider à l'organisation. Une date est à choisir, plutôt début janvier. Et le choix du spectacle reste à faire. Camille suggère de se rapprocher du PNR et de la Communauté de communes, qui peuvent communiquer une sélection de spectacles identifiés.

7. Travaux logements communaux : choix de l'architecte

En plus des trois cabinets déjà consultés, nous venons de rentrer en contact avec un nouveau cabinet, installé à Thueyts (Elemental Architecture), qui nous propose un devis de 11 % du montant des travaux (ceux-ci étant estimés entre 180.000 et 250.000 euros).

Nous décidons de faire appel à ce cabinet.

Vote : pour à l'unanimité

8. Questions diverses

Strass et truelles

Anna Cooper du collectif du Moulinage vient nous informer des dispositions prises pour l'organisation logistique du festival.

Le parking, notamment des camions, se fera principalement dans le champ du Pestrin, avec installation de toilettes sèches et de poubelles. 150 véhicules y sont attendus. Le parking habituellement ouvert pour le marché pourra être utilisé, mais uniquement pour les voitures et sans couchage possible.

La parcelle communale située à côté des Cités sera ouverte au camping.

De nombreux bénévoles du collectif seront sur la brèche pour orienter les festivaliers. Des numéros d'appel ont été communiqués aux habitants voisins de ces lieux, en cas d'urgence.

Un coin pour les enfants va être installé dans le parc, avec un trampoline. Une convention va être signée avec la mairie pour couvrir tout le monde.

Romain en profite pour rappeler qu'un document existe, à destination de tout porteur de projet événementiel sur la commune. Il est conseillé de le remplir au moins un mois avant l'événement.

Panneau Pocket : réabonnement

Au vu du succès de cette application non-invasive, il est décidé de se réabonner. Une nouvelle campagne de communication autour de cet outil va être menée.

Terrassement piste écoquartier

Guillaume nous prévient que deux terrassiers vont venir pour établir des devis concernant des travaux de racle et tranchées sur la piste menant au terrain prévu pour l'écoquartier.

Recensement

Capucine nous informe qu'elle ne pourra pas assister à la réunion préparatoire à la prochaine campagne de recensement. Elle va néanmoins se renseigner pour savoir si elle a besoin d'y assister (vue son expérience dans le domaine), si on doit y envoyer un remplaçant ou si une visioconférence est prévue.

Demande de travaux

Une habitante du bourg a demandé s'il était possible d'installer une rambarde dans les escaliers menant à la place de la Fontaine. Les agents vont être consultés.

Voiture communale

Stéphane Ginevra, le maire, propose de céder à la commune, à un prix inférieur à celui de l'argus, une voiture qu'il possède. Elle pourrait servir à Mathieu Rogier dans ses déplacements pour rejoindre le dépôt du bus scolaire. Elle pourrait également servir aux agents pour effectuer des petites courses (et ne pas avoir à utiliser le camion pour ça).

Il faudra prévoir au budget une assurance pour ce nouveau véhicule.

Vote : 1 abstention (Stéphane), 8 pour.

Le prochain conseil municipal se tiendra le **lundi 23 octobre 2023, à 18h30.**